

La loi et la foi (*Ga 3.15-18*)

Même si ses adversaires concédaient que la vie d'Abraham était principalement marquée par la foi, Paul savait qu'ils se demandaient tout de même pourquoi Dieu avait donné la loi à Israël environ quatre siècles après Abraham. Le don de la loi n'annulait-il pas tout arrangement précédent ?

► **Quel est le but de l'analogie de Paul entre les dernières volontés d'une personne et son testament, et l'alliance entre Dieu et Abraham (*Ga 3.15-18*) ?**

Une alliance et un testament sont généralement différents. Une alliance, c'est généralement un accord mutuel entre deux personnes ou plus, souvent appelé un « contrat » ou un « traité ». A contrario, un testament est la déclaration d'une seule personne. La traduction grecque de l'Ancien Testament, la Septante, ne traduit jamais l'alliance entre Dieu et Abraham par le terme grec employé pour des accords ou des contrats mutuels (*syntheke*). À la place, elle emploie le mot pour testament ou dernières volontés (*diatheke*). Pourquoi ? Probablement parce que les traducteurs reconnaissaient que l'alliance de Dieu avec Abraham n'était pas un traité entre deux individus, où l'on fait des promesses qui engagent les deux parties. Au contraire, l'alliance de Dieu n'était fondée que sur sa propre volonté. Pas de séries de « si, et, mais » en pièces jointes. Abraham devait simplement prendre Dieu au mot.

Paul rebondit sur ce double sens de « testament » et d'« alliance » pour mettre en relief des traits spécifiques de l'alliance entre Dieu et Abraham. Comme avec un testament humain, la promesse de Dieu concerne un bénéficiaire spécifique, Abraham et sa descendance (*Gn 12.1-5 ; Ga 3.16*). Elle implique aussi un héritage (*Gn 13.15 ; 17.8 ; Rm 4.13 ; Ga 3.29*). Le plus important pour Paul, c'est la nature immuable de la promesse de Dieu. Tout comme le testament d'une personne ne peut plus être changé une fois qu'il est entré en vigueur, de la même manière le don de la loi par l'intermédiaire de Moïse ne peut simplement invalider la précédente alliance entre Dieu et Abraham. L'alliance de Dieu est une promesse (*Ga 3.16*), et en aucun cas Dieu ne revient sur ses promesses (*Es 46.11 ; He 6.18*).

Remplacez le mot *alliance* par le mot *promesse* dans les passages suivants. Quelle est la nature de « l'alliance » dans chaque passage ?

En quoi une bonne compréhension de l'alliance de Dieu comme promesse clarifie-t-elle le sens du passage, et en quoi nous aide-t-elle à mieux saisir ce qu'est une alliance (*Gn 9.11-17 ; 15.18 ; 17.1-21*) ?

Qu'est-ce que cela nous enseigne également sur le caractère de Dieu, et sur la manière dont nous pouvons lui faire confiance ?